



Site officiel de la Mairie: www.lisleendodon.com

LE MOT DU MAIRE : FRANÇOIS CARAOUÉ



Chères l'Isloises, chers l'Islois,

L'année 2017 est une année particulière, marquée par de nombreuses échéances électorales (nouvelle Communauté de Communes, Présidentielles, Législatives) qui apporteront sûrement quelques changements dans le fonctionnement de nos collectivités pour les années à venir.

En attendant, nous poursuivons nos efforts afin de maîtriser le budget communal. En effet, encore une fois, le poids des emprunts et la baisse des dotations de l'Etat sont importants, de gros travaux de mise aux normes obligatoires ont dû être réalisés. Néanmoins, comme nous nous y étions engagés durant notre campagne, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts locaux cette année encore, mais certains services et associations ont vu leur budget diminuer. Grâce à cela nous réussissons à maintenir la situation financière communale en équilibre.

Il est vrai que nous rencontrons des situations difficiles et tout le monde doit participer. Je profite de ces lignes pour remercier les services et les associations à qui j'ai demandé de faire de gros efforts.

Nous arriverons, malgré cette conjoncture, à investir pour améliorer le développement de notre commune.

Quelques travaux sont déjà prévus : terminer l'accessibilité de notre patrimoine, mettre aux normes les vestiaires et la rénovation des tribunes : nos joueurs et supporters des équipes de rugby et de foot le méritent bien, j'en profite pour féliciter leurs performances.

Je vous informe que le conseiller municipal Jacques Boislève a démissionné de ses fonctions le 2 mai dernier. En application des textes de lois, c'est Adrienne Pourcet qui le remplace au sein du Conseil Municipal.

Je vous annonce également deux projets en faveur du développement et du service de proximité qui vont voir le jour dans notre commune :

- Tout d'abord, le Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, Georges Méric, est venu nous rencontrer pour confirmer la construction du collège, précisant les dates d'évolution des travaux, qui débiteront en juin 2018. Ce nouveau bâtiment pouvant accueillir jusqu'à 250 élèves, il ouvrira ses portes à la rentrée 2020.

- Ensuite, dans le but de lutter contre la désertification médicale et de favoriser le service de proximité, le Centre Européen des Technologies de l'Information en Milieu rural (CETIR) basé à Saint-Laurent de Neste est coordinateur du projet E-santé : le TIMM (Télé Imagerie Médicale Mobile). C'est un véhicule de télé-imagerie connecté en temps réel à un centre expert de télé-interprétation. Il permet de réaliser des échographies, radiographies, rétinographies, mammographies... et est également équipé d'appareillages pour la surveillance des constantes. Cette unité mobile va arriver à l'Isle-en-Dodon à la rentrée.

De plus, le projet de la Maison de Santé progresse et nous ne manquerons pas de vous informer.

Enfin, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et aux nouveaux commerçants, qui pourront compter sur ma disponibilité et mon soutien pour tout projet dans notre commune.

Je souhaite un bel été à tous et une bonne lecture.

François Caroué

Sommaire

Les travaux	p. 2
Les finances	p. 3/4
CCAS	p. 5
La médiathèque	p. 6/7
Les écoles	p. 7
Culture et cinéma	p. 8
Point infos	p. 9/10
État civil	p. 11
Agenda	p. 12

LES TRAVAUX

Par le Maire, François CARAOUÉ

LES TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2017

- ❖ **Les travaux d'investissement :**
 - transformation de l'accès à l'entrée des écoles
 - changement de la vitrine de la maison Viguié ainsi que d'une porte-fenêtre
- ❖ **Les travaux de fonctionnement :**
 - nettoyage des pompes du lac
 - nettoyage et réparation des toitures de l'église (en partie haute) et de la MJC
- ❖ **Les travaux d'entretien réalisés par les services techniques municipaux :**
 - rénovation du couloir de l'entrée du presbytère
 - réfection de la passerelle du stade
 - divers travaux de rénovation au village de vacances Le Plech
 - divers travaux d'entretien aux écoles
- ❖ **Achat de matériel :**
 - achat de 10 tatamis pour le dojo
 - achat d'un compresseur pour le service technique

❖ Le désherbage des espaces publics

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi Labbé est entrée en vigueur. Elle interdit aux personnes publiques d'utiliser et/ou de faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries accessibles ou ouverts au public (sauf pour des raisons de sécurité ...).

Voici, aujourd'hui, les espaces publics que nous pouvons traiter et les produits homologués par l'Etat que nous pouvons utiliser.



✓ AUTORISATION 2017 :
Tous produits homologués¹



✓ AUTORISATION 2017 :
Produits de biocontrôle homologués²

✓ Voirie considérée comme zone étroite ou difficile d'accès

✓ AUTORISATION 2017 :
Tous produits homologués¹



✓ AUTORISATION 2017 :
Produits de biocontrôle homologués²



✓ AUTORISATION 2017 :
Tous produits homologués¹



✓ AUTORISATION 2017 :
Tous produits homologués¹



✓ AUTORISATION 2017 :
Produits de biocontrôle homologués² sans classement toxicologique

¹ Interdit avec produits classés CMR 1A, 1B ou 2.
NB : aucun produit de ce type, n'est en vente sur le marché Zone Non Agricole.
² Appartenant à la liste officielle citée dans l'article L. 253-5 du code rural et de la pêche maritime.

LES FINANCES

Par la 1^{ère} adjointe, Emilie CARSALADE

Vue d'ensemble en Fonctionnement des Comptes Administratifs de 2014 à 2016

DEPENSES :

	Libellé	CA 2014	%	CA 2015	%	CA 206	%
11	Charges à caractère Général	592 080,54	24,81%	556 232,25	24,14%	491 987,78	22,62%
12	Charges de Personnel	1 163 668,17	48,76%	1 187 573,58	51,53%	1 139 197,45	52,38%
65	Charges de gestion courante	463 197,45	19,41%	383 847,43	16,66%	387 640,62	17,82%
66	Charges financières	156 588,56	6,56%	145 656,22	6,32%	129 898,96	5,97%
67	Charges exceptionnelles	3 783,16	0,16%	18 747,72	0,81%	25 655,92	1,18%
	Autres dépenses	7 215,00	0,30%	12 411,00	0,54%	659,00	0,03%
		2 386 532,88	100,00%	2 304 468,20	100,00%	2 175 039,73	100,00%

RECETTES :

	Libellé	CA 2014	%	CA 2015	%	CA 206	%
70	Revenus de gestion courante	264 802,91	8,93%	294 997,06	10,23%	261 573,85	9,96%
73	Impôts et taxes	1 118 164,60	37,71%	1 147 240,40	39,78%	1 173 880,50	44,68%
74	Dotations, subventions	824 526,17	27,81%	788 316,17	27,33%	680 210,98	25,89%
75	Locations	88 876,85	3,00%	87 815,79	3,04%	89 421,46	3,40%
	Autres recettes	40 161,46	1,35%	86 322,66	2,99%	190 568,68	7,25%
2	Excédent de fonctionnement reporté	628 596,99	21,20%	479 515,20	16,63%	231 623,85	8,82%
		2 965 128,98	100,00%	2 884 207,28	100,00%	2 627 279,32	100,00%

Vue d'ensemble en Investissement des Comptes Administratifs de 2014 à 2016

DEPENSES :

	Libellé	CA 2014	%	CA 2015	%	CA 206	%
1	Déficit reporté	509 043,02	47,84%	129 120,90	19,38%	321 654,18	48,57%
16	Remb. Emprunts	210 934,88	19,82%	461 705,15	69,31%	180 731,39	27,29%
20+21	Dépenses investissement	344 150,07	32,34%	55 134,91	8,28%	118 973,84	17,97%
	Autres dépenses	0,00	0,00%	20 142,53	3,02%	40 879,24	6,17%
		1 064 127,97	100,00%	666 103,49	100,00%	662 238,65	100,00%

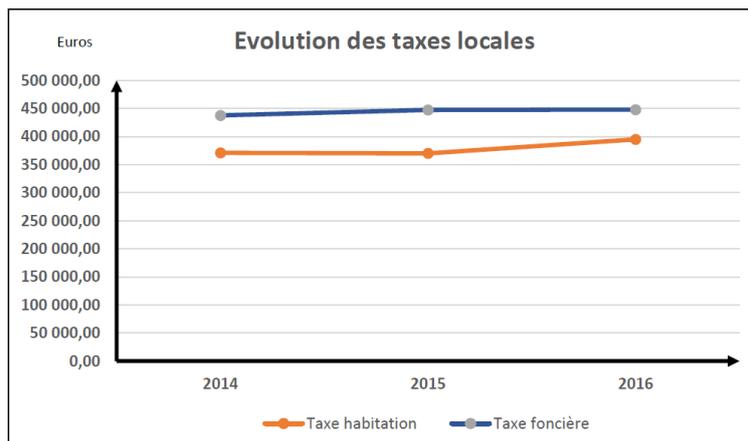
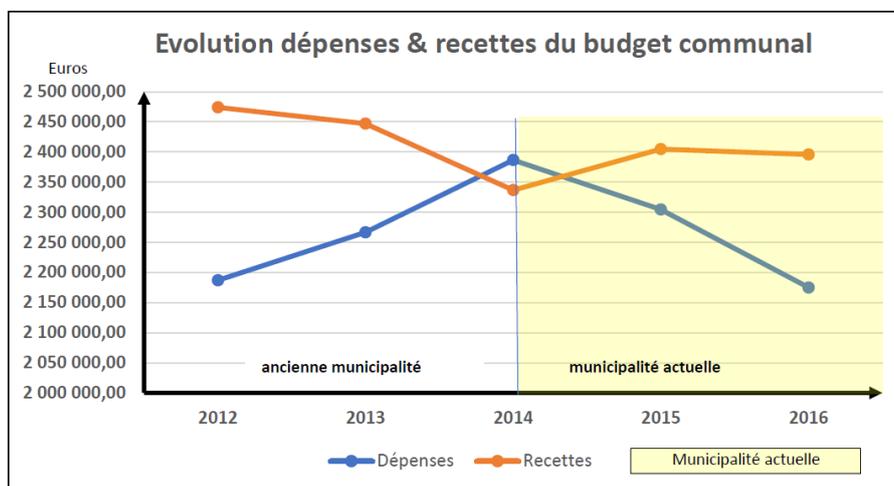
RECETTES :

	Libellé	CA 2014	%	CA 2015	%	CA 206	%
16	Emprunts	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations	630 006,64	67,38%	197 645,78	57,38%	371 815,72	75,40%
13	Subventions	297 999,22	31,87%	137 633,58	39,96%	29 523,00	5,99%
	Autres recettes	7 001,21	0,75%	9 169,95	2,66%	91 773,31	18,61%
		935 007,07	100,00%	344 449,31	100,00%	493 112,03	100,00%

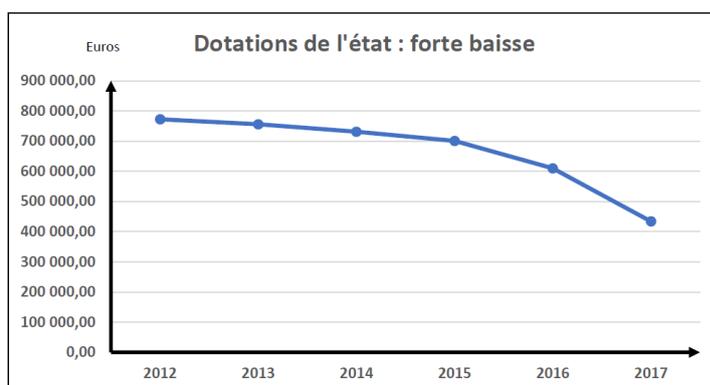
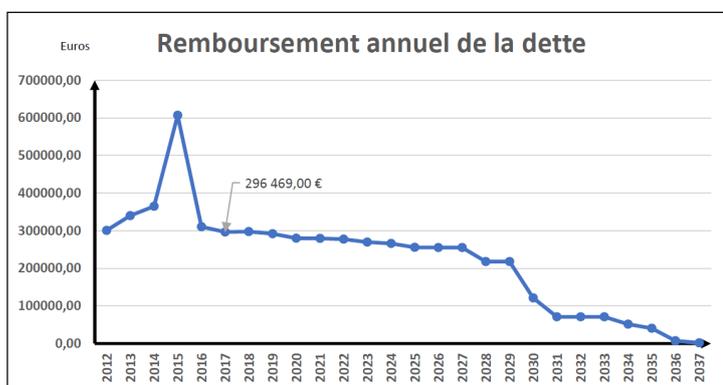
Pour la 3^{ème} année consécutive, il n'y a pas eu de hausse des taxes locales. C'était un engagement de campagne que nous avons et que nous tenons. Mais c'est un effort, et nous demandons à tous les services de le faire.

En plus des constantes baisses des dotations de l'Etat, le poids de la dette de 3 710 000€ à notre arrivée, nous empêche de réaliser les investissements conséquents, dette qui ne doit pas dépasser en principe 10 ans, mais qui s'éteindra seulement en 2037!

Pour éclairer les dires précédents, veuillez trouver ci-après plusieurs graphiques plus explicites que des tableaux de chiffres.



La légère augmentation de la Taxe Habitation est due à la hausse de la base imposée par l'état



À PROPOS DE LA SUBVENTION COMMUNALE AU CCAS

Pour l'année 2017, la subvention municipale a baissé de 25 000€, suite à la conjoncture actuelle. Cette forte diminution ne sera pas sans conséquences sur les aides apportées jusque là (aides financières, aides aux sports et à la culture,...).

En ce qui concerne les aides au sport et à la culture, les critères d'attribution restent les mêmes que sous la municipalité précédente, à savoir :

- être âgé de 6 à 15 ans
- être domicilié et scolarisé à l'Isle-en-Dodon
- être adhérent SIVU Enfance et Jeunesse ou à la MJC
- avoir participé à une activité sportive ou culturelle pendant l'année scolaire écoulée.

Par contre, de nouveaux barèmes seront proposés au Conseil d'Administration du CCAS pour l'aide accordée en 2016/2017 :

- Tranche 1
revenu fiscal de référence de 0€ à 9 999€ : 100€ pour le premier enfant, 70€ pour le second
- Tranche 2
revenu fiscal de référence de 10 000€ à 14 999€ : 80€ pour le premier enfant, 30€ pour le second.

LE CCAS

Par la 3^{ème} adjointe et déléguée à la Citoyenneté locale, Marie-José BAURES

JOURNÉE NATIONALE DU CITOYEN

Oui, pour la deuxième année, des L'Islois ont encore participé à la journée nationale du citoyen. Ils étaient 35 bénévoles pour rénover la rambarde le long du canal face au cimetière. Après avoir bu le café à l'aire de pique-nique des Portes du Comminges, ils sont tous partis sous la pluie, vers le parking du cimetière avec la crainte de ne pouvoir travailler. Mais le « ciel était avec eux » et ils se sont mis aux brosses métalliques, aux pinces et aux pots de peinture blanche et bleue dans la bonne humeur, heureux pour les anciens de se retrouver et pour les nouveaux de rencontrer les L'Islois de fraîche date. Après une pause à la maison du 3^{ème} âge où ils ont partagé un apéritif et un repas participatif, ils sont repartis à la tâche jusqu'à 18h, heureux du travail accompli, en pensant déjà à ce qu'ils pourraient faire lors de la journée nationale du citoyen en 2018. Bel enthousiasme !

Je remercie sincèrement les participants pour leur implication dans la vie du village ainsi que Coco et Marc, les agents municipaux pour le travail préparatoire réalisé.

Un tel enthousiasme, donne envie de continuer à œuvrer pour notre petite cité.



« Avant »



Tous au travail



« Après »



PLAN CANICULE

Dans le cadre d'une mise à jour du plan communal de sauvegarde, le CCAS procède à un recensement de la population afin d'agir rapidement et efficacement.

Aussi, nous demandons à toutes les personnes seules, et (ou), en situation de fragilité, d'avoir la gentillesse de venir se signaler au CCAS Rue Marcadieu ou de téléphoner au 05 61 79 90 30. Merci.

Des contacts téléphoniques ont été pris par le CCAS pour recommander à toutes les personnes vulnérables qui lui ont été signalées, de s'hydrater et de ne pas sortir au plus chaud de la journée.

Voir conseils page 10

2^{ÈME} FÊTE DES JARDINS

La canicule ne les a pas effrayés. Ils étaient une soixantaine à déguster les grillades proposées et les desserts concoctés par Françoise, Jeannine et Daniel. Des brumisateurs étaient prévus pour les enfants venus jouer et les adultes responsables des différents stands, tant et si bien que beaucoup ont prolongé la rencontre jusqu'à 18h.

Les « petites mains » de l'atelier couture ont vu leur stand « dévalisé » tellement l'offre était variée



Je remercie tous ceux qui sont venus partager ce moment de convivialité et ceux qui se sont mis avec beaucoup d'enthousiasme à la plancha, au service et au rangement.

LA MÉDIATHÈQUE

A DISPOSITION

4000 livres
1300 CD
400 DVD
50 partitions
2 ordinateurs - WIFI

ABONNEMENT valable 1 an (pour emprunter des documents)

GRATUIT POUR LES ENFANTS (- 12 ans)

L'Islois : 1 pers : 7€ - Foyer : 10€

Extérieur : 1 pers : 10€ - Foyer : 15€

DROITS D'ABONNÉ

PRET : 2 livres + 2 CD + 2 DVD pendant 3 semaines

Accès aux postes informatiques

Accès illimité au site :

media31.mediatheques.fr

(Film, musique, formation, presse...)

La médiathèque est un lieu de vie et de convivialité au sein de la commune. Vous êtes de plus en plus nombreux à la fréquenter et utiliser ses différents services (lire un livre sur place, écouter de la musique, recherche internet, emprunt de documents...)

Nous vous remercions très chaleureusement de répondre toujours présent aux diverses animations proposées tout au long de l'année. Les animations organisées par la médiathèque sont ouvertes à tous, que vous soyez adhérent ou non à la médiathèque, et toujours gratuites.

Quelques animations marquantes de ce début d'année :

FÉVRIER 2017 : VOYAGE LE LONG DE LA ROUTE 66



La médiathèque accueillait la maison des écritures de Lombez et leur soirée « pépites ».

Le public, venu en nombre a traversé l'Atlantique et sillonné les routes américaines dont la mythique route 66 grâce aux lectures de Mme Libanori et M. Hon et à la musique du contrebassiste Pascal Marrou. Une soirée de lectures musicales très appréciée ! Vivement la prochaine !

Pendant tout le mois, une expo de photographies prêtées par des adhérents de la médiathèque, issues de leur voyage le long de la route 66 ornaient la médiathèque.

VACANCES DE PRINTEMPS

Pendant les vacances, de nombreux enfants sont venus assister au spectacle « Lune chante » de la Cie Terre de Lune et ont apprécié ces petites histoires tendres ou féroces chantées et contées. Un après-midi convivial qui s'est terminé autour d'un bon goûter.



MAI : MUSIQUE ET LITTÉRATURE



Le groupe Anim'litt, composé de bibliothécaires, revenait cette année avec des lectures sur le thème « la musique dans les romans ». Pour donner de la couleur et du relief à ces lectures, Hugues au piano et Jean-Baptiste à la guitare ont interprété des musiques rappelant le fil rouge du livre présenté. Ces respirations musicales magnifiquement imbriquées dans la narration, ont tenu en haleine les spectateurs.

JUIN : ASSOCIATIONS L'ISLOISES ET CARNET DE VOYAGE À L'HONNEUR

L'atelier adulte de peinture de L'Isle-en-Dodon expose ses tableaux la première quinzaine de juin et tout le mois de juillet. Venez découvrir leurs belles œuvres ayant toutes le même thème : le mouvement. L'école de danse fête ses 40 ans ! Pour célébrer cet anniversaire, l'association a préparé une expo photo retraçant les 40 galas de danse et les 19 participations à la fête des fleurs. A partir du 14 juin à la médiathèque.



JEUDI 29 JUIN À 18H

Mme Tausin, peintre-photographe, présentera son carnet de voyage effectué lors d'un voyage au Sri Lanka, petite île au sud de l'Inde.

JEUDI 6 JUILLET DE 14H À 17H

Atelier « carnet de voyage » dirigé par Mme Tausin. À vous de vous initier à l'élaboration d'un carnet de voyage. 7 places disponibles donc réservation obligatoire à la médiathèque. Atelier pour les ados-adultes.

PENDANT L'ÉTÉ



Animation « A l'air livre » : des livres voyageront dans la ville, ouvrez l'œil !



« Sac surprise » : Empruntez-en un et ... surprise !

LES ÉCOLES

IL FAIT CHAUD, TOUS À L'EAU!

Depuis le lundi 29 mai et jusqu'au vendredi 7 juillet, les journées scolaires des enfants de l'Isle-en-Dodon sont rythmées par les cours de natation.

Encadrés par Sylvain Robin, maître-nageur, Christophe Laforgue, éducateur sportif et les parents agréés, les enfants travaillent à raison de deux séances par semaine, ils découvrent, progressent et approfondissent la qualité de leur nage, en validant les différents paliers du « savoir nager » de l'Éducation Nationale.



À LA RENCONTRE DE BRICE DELSOULLER

Jeudi 1^{er} juin, les enfants des écoles élémentaires de l'Isle-en-Dodon, d'Anan, de Montbernard ainsi que les 6^{ème} et 5^{ème} du collège Léon Cazeneuve ont eu le plaisir de découvrir la vie de Brice Delsouiller, originaire de Saint-Fraïou, avec la projection du documentaire « Brice, un vacher à l'assaut des Pyrénées » en sa présence ainsi que celle de sa compagne Catherine.

Ce documentaire de 52 minutes, réalisé par Sandrine Mörch, présente sa double vie de vacher et de coureur de haut niveau en montagne. A travers les Pyrénées ariégeoises et les vallons commingeois de Saint-Fraïou, où il vit une partie de l'année, les élèves ont pu découvrir une forme de vie atypique qu'il a choisi pour assouvir ses deux passions. Une vie faite de simplicité et de valeurs humaines indéniables apparaissent dans ce film.

Il s'est, ensuite, prêté au jeu « des questions-réponses » avec les élèves qui n'ont pas manqué de perspicacité. Un échange et un moment magique où toute la salle s'est retrouvée sous le charme de cet homme attachant.





**> DU 21 JUILLET
AU 4 AOÛT 2017**

Afin de fêter dignement cet anniversaire, la quinzaine débutera avec une grande **soirée d'ouverture le vendredi 21 juillet à la piscine de l'Isle-en-Dodon.** Le « collectif lyrique et instrumental Zeste » animera cette soirée en vous faisant voyager à travers les musiques du cinéma. Un concert truffé de commentaires et d'anecdotes où vous pourrez vous amuser à deviner à quel film est associé telle musique. Il y a même un quizz !

Quant à la **soirée de clôture, elle aura lieu le vendredi 4 août à Bois-sède.** Là c'est les « Hot 5 Brass Band » qui animeront la soirée, il font aux cuivres une musique qui pulse et qui fait frémir les gambettes, dans un pur style New Orléans moderne. Pour finir en beauté, après le film, un **spectacle pyrotechnique** vous sera offert.

Et n'oubliez pas les 11 autres rendez-vous dans les villages alentour!

+ d'infos Culture et Cinéma 05 61 94 53 56



PROBLÈME DE BRUIT DE TONDEUSE, QUE DIT LA RÈGLEMENTATION?

La réglementation en matière de bruit est fixée par l'arrêté préfectoral du 23/07/96 « relatif à la lutte contre les bruits de voisinage ».

En ce qui concerne les **travaux professionnels**, les engins bruyants doivent être interrompus entre 20h00 et 7h00 et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf cas d'intervention urgente, ou sur dérogation exceptionnelle accordée par la direction départementale des affaires sanitaires et sociales.

Pour les particuliers, l'arrêté préfectoral autorise l'utilisation d'appareils de jardinage et de bricolage comme les tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, scies...

- > les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- > les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- > les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

Généralement, une simple discussion courtoise entre voisins suffit à régler ce type de problème.

BRUITS de voisinage



Respect et tolérance, apprenons à bien vivre ensemble.

MÉFIANCE FACE AUX PERSONNES SE PRÉSENTANT À VOTRE DOMICILE



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



Groupelement de gendarmerie
départementale de la Haute-
Garonne
Compagnie ou escadron
COB BOULOGNE-SUR-GESE
Brigade de Proximité de L'ISLE
EN DODON

Le 20 mai 2017

La Gendarmerie souhaite rappeler aux habitants de la communauté de communes de L'ISLE EN DODON de rester vigilant face aux personnes se présentant à leur domicile.

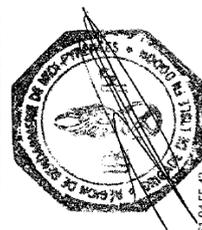
Il apparaît ces derniers jours une recrudescence d'individus se présentant comme représentants d'organisme tel que EDF, la MSA ou autres représentants et démarcheurs.

Face à de tels individus, l'institution souhaite rappeler qu'il est nécessaire de solliciter la présentation d'un justificatif d'identité et au mieux d'une carte professionnelle attestant l'appartenance de la personne à l'organisme auquel elle se dit rattachée.

Dans le cas contraire et au moindre doute, il vous est possible de contacter la mairie de votre commune ou la Gendarmerie en composant le 17 ou directement le 05.61.94.00.17.

De plus, si une telle situation se présente, ne laissez pas entrer cette ou ces personne(s) dans votre domicile.

Par ailleurs, nous vous demandons de bien vouloir veiller à ce que les accès à votre domicile soient verrouillés au moins en votre absence. Bien vouloir également veiller à éviter d'avoir une grosse somme d'argent à votre domicile et à ne pas ranger les codes de sécurité de votre ou vos cartes bancaires avec celles-ci.



POINT INFOS (SUITE)



PISCINE MUNICIPALE

La piscine municipale a ouvert ses portes aux scolaires le 29 mai et ce, jusqu'au 7 juillet.

À partir du **samedi 8 juillet et jusqu'au dimanche 3 septembre**, vous pourrez en profiter pleinement tous les jours.

- ❖ **Horaires :**
du lundi au vendredi : 12h00 - 19h00
samedi, dimanche et jours fériés : 12h00 - 20h00
+ d'infos au 05 61 94 53 56

CANICULE ET FORTES CHALEURS

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

- Mouiller son corps et se ventiler
- Manger en quantité suffisante
- Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour
- Ne pas boire d'alcool
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches
- Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule



ACCOMPAGNEMENT RÉNOVATION HABITAT



Depuis 2015, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne s'est engagé à mettre en place un nouveau service d'accompagnement gratuit et indépendant qui permet aux habitants de la Haute-Garonne d'être accompagné pour la construction, la rénovation, l'installation d'énergies renouvelables ou l'adaptation du logement au handicap et aux situations de dépendance.

Ce service, se traduit par la mise en place :
- **des permanences de proximité rénovation-habitat** pour accompagner dans la réalisation des travaux d'amélioration énergétique ou d'accessibilité dans les logements privés.

❖ *Permanence la plus proche :*
Maison des Portes du Comminges à l'Isle-en-Dodon
+ d'infos et RDV à la 5C au 05 62 00 74 71

- **des espaces Infos-Energie** pour apporter des conseils pratiques sur les moyens de réduire la facture énergétique.

❖ *Permanence la plus proche :* Le Fousseret
+ d'infos et RDV au 05 61 97 34 20

ATELIERS SANTÉ

Depuis le vendredi 2 juin, la Mutualité Française organise, dans le cadre de la conférence des financeurs, un cycle de 7 ateliers sur l'alimentation et l'activité physique, animé par des professionnels (diététicienne, animateur sportif...).

❖ *Prochains ateliers :* Lundi 3 et vendredi 7 juillet
De 9h30 à 12h00 à la salle des associations
+ d'infos au 04 99 58 88 90

ÉTAT CIVIL DE DÉCEMBRE 2016 À JUIN 2017

DÉCÈS

Mme BÉGUÉ Yvonne épouse de Albert LARDIES le 02 janvier 2017
Mme REY Rose veuve de Damien BON le 02 janvier 2017
Mme DORLEAC Yvonne veuve de Léon DESBARAX le 11 janvier 2017
Mme POURQUERY Simone veuve de Jean ARTICO le 08 janvier 2017
M. MALIBOS Roger le 14 janvier 2017
M. SABATHE Eugène le 16 janvier 2017
Mme ROUDEAU Armandine veuve de Pierre LAVAIL le 16 janvier 2017
Mme MAIZIERES Yvonne veuve de Roger SAVERE le 18 janvier 2017
M. COFFE Louis le 20 janvier 2017
M. FOURCADE Emile le 21 janvier 2017
Mme MATHIEU Lucie le 25 janvier 2017
M. SENTES René le 01 février 2017
Mme BROCAS Juliette veuve de Marius CARSALADE le 07 février 2017
Mme ZAMANILLO Andrée veuve de Joseph DASTUGUE le 03 mars 2017
M. FONTEBASSO Daniel le 06 mars 2017
M. TOURNON André le 13 mars 2017

Mme TUDEL Aurélie veuve de Gabriel GRANADA le 11 mars 2017
Mme LIONNET Gilberte veuve de Julien DUFRECHOU le 15 mars 2017
M. DUCOS Maurice le 04 avril 2017
M. DENEYS Alain le 12 avril 2017
M. CROCE Norbert le 13 avril 2017
M. CHOWAH Jacques le 25 avril 2017
M. SOULA Pierre le 21 mai 2017
M. ZANCHETTA Eliodor le 28 mai 2017
Mme ROUY Denise veuve de André FRONTON le 07 juin 2017



NAISSANCES



Sacha COURTADIOU le 09 janvier 2017 à Toulouse (31)
Wanda SARRADE le 05 mai 2017 à Auch (32)
Jean MAESTRE le 19 mai 2017 à Saint-Gaudens (31)

MARIAGE



M. Mabrouk IBELILENE et Mme Florence BROUSSE
le 29 avril 2017

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS



Depuis le 7 mars dernier, les dossiers de demande de carte d'identité doivent être déposés dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil.

L'Isle-en-Dodon fait partie des 26 communes en Haute-Garonne disposant du matériel nécessaire à l'établissement des cartes d'identité et des passeports. Face à l'augmentation de la fréquentation liée à cette nouvelle organisation, nous demandons désormais aux usagers de prendre rendez-vous pour déposer

ces dossiers auprès du service accueil (05.61.94.53.53).

Pour rappel, la durée de validité d'une carte d'identité délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2016 est passée automatiquement de 10 à 15 ans.

Cette extension n'est toutefois reconnue que sur le territoire français.

De ce fait, les personnes désirant l'utiliser pour un voyage hors de France pourront en demander le renouvellement, sous réserve qu'elles ne soient pas titulaires d'un passeport en cours de validité et devront produire un justificatif de voyage le cas échéant.

Pour effectuer vos démarches d'état civil,

Marie-Christine CIADOUX ou Audrey ROSSI vous accueillent à la Mairie,

Le lundi de 14h à 18h - du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h - et le samedi matin de 9h à 12h

Accueil téléphonique au **05 61 94 53 53**

AGENDA DES MANIFESTATIONS À L'ISLE-EN-DODON

Juillet 2017

❖ **Jusqu'au dimanche 2 juillet SALON D'ÉTÉ**
sous la halle + d'infos OTI au 05 61 79 43 69

❖ **Dimanche 2 juillet**
COMMÉMORATION DU 73^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ATTAQUE DU MAQUIS DE MEILHAN à 9h00 au site du maquis (Villefranche d'Astarac-32)
+ d'infos Amicale du maquis de Meilhan au 06 87 31 67 63

❖ **Jeudi 6 juillet**
CÉRÉMONIE à 18h30 au monument aux morts de l'Isle-en-Dodon suivie de l'explication de la fresque de Lagorre retraçant l'attaque du maquis, à la Mairie.

VEILLÉE AU MAQUIS DE MEILHAN à 21h00 au site du maquis (Villefranche d'Astarac-32)
+ d'infos Amicale du maquis de Meilhan au 06 87 31 67 63

❖ **Samedi 8 juillet**
RÉCEPTION DES JOUEURS DE L'USL
À 12h00 sous la halle + d'infos OTI au 05 61 79 43 69

❖ **Vendredi 14 juillet**
FÊTE NATIONALE à la piscine

Repas, bal variétés et spectacle pyrosymphonique
+ d'infos OLA au 07 69 94 90 91

❖ **Du vendredi 21 juillet au vendredi 4 août**
20 ANS DU CINÉMA DANS LES COTEAUX
Tous les soirs dans un village différent : repas et séance de cinéma en plein air (voir article page n°8)
+ d'infos Culture et Cinéma au 05 61 94 53 56

❖ **Samedi 22 juillet**
PERMANENCE CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX
À la salle Robert Fréchou de la Maison des Portes du Comminges de 9h30 à 11h30
+ d'infos sur rendez-vous au 05 34 33 32 22

❖ **Vendredi 28 juillet**
CONCOURS DE PÉTANQUE amical en doublette en 4 parties, à l'occasion de la Fête du Pré Commun à 21h00

❖ **Samedi 29 juillet**
FÊTE DU PRÉ COMMUN à partir de 20h30
Entrecôte du foot (RCL-SOL) et bal avec Aldo Felicino (OLA)

Août 2017

❖ **Du samedi 5 au lundi 28 août**
EXPO DE L'ATELIER D'ART DE SAINT-GAUDENS
À la mairie-annexe
+ d'infos Culture et Cinéma au 05 61 94 53 56

❖ **Samedi 5 août**
SOIRÉE BROCHETTES DES SAPEURS pompiers
à partir de 20h00 au parking de la salle polyvalente

❖ **Samedi 12 août**
FESTIMAGGIA à partir de 14h00 à la salle des associations
Les 10 ans de l'association Le Pont de la Maggia : goûter, jeux, kermesses, tresses, musique, maquillage africains, repas, défilé de mode... avec Bako
+ d'infos Le Pont de la Maggia 06 84 44 68 10

❖ **Dimanche 13 août**
CONCERT à 18h00 à l'église Saint-Adrien
Avec le duo Teuffel à la console et la voix très rare, sombre et profonde de contralto de Catherine Dagois. Au programme : Lully, Rossini, Bizet, Rameau, Vivaldi, Albeniz...
+ d'infos N-D des Coteaux / Amis des orgues 06 23 86 62 13

❖ **Samedi 26 août**
BAL COUNTRY à 19h00 sous la halle
+ d'infos : Western Molas Dance au 06 72 85 42 29

❖ **Dimanche 27 août**
FOULÉES DE LA SAVE à 9h30 départ au plan d'eau
+ d'infos Solidarité en Pays de Save au 06 87 45 78 16

Septembre 2017

❖ **Jeudi 7 septembre**
VEILLÉE EN CHANSONS à 20h00 à l'église Saint Adrien avec Jean-Claude Gianadda
+ d'infos Paroisse N-D des Coteaux au 06 87 31 67 63

❖ **Du vendredi 8 au lundi 11 septembre**
FÊTE LOCALE
+ d'infos OLA au 07 69 94 90 91

❖ **Samedi 16 septembre**
FORUM DES ASSOCIATIONS de 10h00 à 12h30 sous la halle.
+ d'infos Mairie de l'Isle-en-Dodon au 05 61 94 53 56

❖ **Samedi 16 septembre**
INAUGURATION DE LA CHAPELLE SAINT-PIERRE
+ d'infos : Mairie de l'Isle-en-Dodon au 05 61 94 53 56

❖ **Samedi 16 & dimanche 17 septembre**
JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
Programme complet à l'OTI au 05 61 79 43 69

❖ **Vendredi 29 septembre**
DON DU SANG à la salle Robert Fréchou de la Maison des Portes du Comminges de 10h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h00
+ d'infos Amicale des donneurs de sang au 06 87 31 67 63

Document non contractuel, élaboré par l'Office de Tourisme Intercommunal des Portes du Comminges à partir des informations en sa possession



Mairie de l'Isle-en-Dodon

Place du Château
31230 L'ISLE-EN-DODON

☎ 05 61 94 53 53 - 📠 05.61.94.53.50

🕒 Lundi : 14h00 à 18h00 - Du mardi au vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-18h00 - Samedi : 9h00 à 12h00

✉ mairie@mairie-lisleendodon.fr - 🌐 www.lisleendodon.com